



Formation

« Concevoir son jardin en permaculture »

Cycle de 3 weekends

Les 28 et 29 avril, 30 juin et 1^{er} juillet, 29 et 30 septembre 2018

A la ferme éco-citoyenne de la Bouzigue

Contenu

La permaculture est une méthode de conception qui s'inspire d'une observation, de laquelle découle un ensemble de principes applicable à tout système.

Nous vous proposons ce cycle afin de vous permettre de concevoir votre jardin en permaculture grâce à des méthodes différentes permettant l'optimisation des ressources de votre lieu.

Cette formation sera avant tout une réflexion sur votre jardin au sein de son environnement afin de l'optimiser, ainsi que l'élaboration de son design.

Objectifs généraux

Cette formation a pour but de vous apporter les clés pour entrer sur le chemin de l'autonomie, tant dans la conception que dans la mise en pratique de cette dernière.

Sur la base des principes de bases de la permaculture, il vous sera donné des outils pour mettre en application. Entre chaque session, vous mettrez en pratique chez vous et travaillerez la session suivante sur cette base.

Compétences visées

A l'issue de ces 6 jours, vous aurez en main les principes de base de la permaculture, et vous aurez démarré la conception de votre jardin, qu'il soit nourricier, paysagé et/ou professionnel.

Vous vous exercerez à changer votre manière de regarder afin d'acquérir la capacité de mettre en place des actions plus respectueuses de votre environnement.

Objectifs pédagogiques

Cette formation participative favorise les échanges. Nous vous inviterons à nous renseigner sur vos connaissances du sujet en début de session et ferons avec vous une évaluation en fin de formation. Le partage d'expériences entre stagiaires et formateurs sera la grande valeur ajoutée de ce stage.

Vous aurez à disposition différents supports pédagogiques, des outils adaptés à la pratique, un paperboard, un vidéo projecteur et une bibliothèque. Tous les documents vous seront envoyés par mail à la fin du stage.

Enseignants

Bruno Gisclard: Paysagiste, formateur en lycée agricole, animateur en agroécologie à la ferme eco-citoyenne de la Bouzigue

Valerie Vanneste: jardinière, animatrice en agroécologie à la ferme eco-citoyenne de la Bouzigue.

Bruno et Valerie vivent dans leur « cabin » auto et eco-construite. Ils avancent ensemble, vers l'autonomie alimentaire, la réduction énergétique, le zéro déchet et tout cela dans la sobriété heureuse.

Julien Savonet : Eco-interprète, créateur de sentiers sensoriels, animateur à la ferme eco-citoyenne de la Bouzigue

Laure Issanchou : Jardinière, maître composteur, animatrice nature à la ferme eco-citoyenne de la Bouzigue et dans les jardins partagés

Tarifs des 3 weekends

Particulier : 300€ (taux horaire 8,14€)

Conventionné, entreprise et professionnel: 600€ (taux horaire 16,28€)

Le tarif inclus le repas du midi: Bio et végétarien

Public Tout public :

Nombre de participants Maximum 20 participants

Date et horaires

Les 28 et 29 avril, 30 juin et 1^{er} juillet, 29 et 30 septembre de 9h à 18h (42h par jour)

Nous vous accueillons à partir de 8H45, et nous démarrons la formation à 9H, par respect pour les autres stagiaires et les formateurs nous commencerons à l'heure.

Hébergement en camping : 7€ par nuit, demande des hébergements locaux disponible par mail



Le programme du cycle

*Pour ces journées,
les participants sont invités à se vêtir en fonction des conditions météo*

Premier weekend

Apporter : la carte à l'échelle du terrain et des bâtiments existants, une règle, un compas, crayons, gomme

Jour 1 :

La Permaculture : l'éthique, les principes, la méthodologie de design et le zonage
Visite de la ferme

Jour 2 :

Le Climat : le Macro-climat. Les zones climatiques du monde, et les facteurs influant celles-ci . Le changement climatique.
Les Micro-climats : L'exposition, la topographie, pente, orientation. Le vent, les brise-vents, le gel, le brouillard, les précipitations.
L'humain : Quel(s)Quelle(s) jardinier, jardinière pour quel jardin ? Notion de temps disponible à la mise en place et à la maintenance d'un terrain jardiné.

Second weekend

Apporter

la carte à l'échelle du terrain et des bâtiments existants incluant, la rose des vents, les poches de froid, les pentes, les vents dominants.

Placement des zones 1 et 2 ; présentation des jardiniers et du temps disponible pour le projet

- Un exemple de leur sol en surface et à 30cm de profondeur sur deux zones du terrain
- Une plante dominante sur une zone de leur terrain

Jour 3

Les sols : Soins des sols vivants ou analyse des sols morts. Le compostage, les amendements. Combattre l'érosion, la culture des sols en pentes. Analyses de base d'un sol.

Jour 4

L'Eau : la pluie, récupération de l'eau de pluie, rechargement des nappes phréatiques, les baissières, les bassins, les marres.

Troisième weekend

Apporter :

la carte à l'échelle du terrain et des bâtiments existants incluant, la rose des vents, les poches de froid, les pentes, les vents dominants, les zones humides, délimitation des circulations et des zones 1, 2, 3, 4 et 5

Jour 5

Les Arbres en Permaculture : les brises-vents. Les bandes boisées. Le rôle de l'arbre dans l'écosystème. La lisière et le jardin-forêt.. Les cultures traditionnelles tempérées.

Jour 6

Les arbres Fruitières., le semis, la taille, la plantation, le sauvage, la pépinière.
Introduction des animaux au jardin : les volailles



Bulletin d'inscription

« Concevoir son jardin en permaculture »

Les 28 et 29 avril, 30 juin et 1^{er} juillet, 29 et 30 septembre 2018

Ferme éco-citoyenne de la Bouzigue

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Mail :

Tél :

Votre stage est-il à visée professionnelle ? Oui Non

Profession :

Tarif pour 42h de formation

Particulier : 300€ (taux horaire 8,14€)

Conventionné, entreprise et professionnel: 600€ (taux horaire 16,28€)

Le tarif inclus le repas du midi: Bio et végétarien

Hébergement en camping : 7€ par nuit, demande des hébergements locaux disponible par mail

Par obligation légale

Les participants aux stages doivent être adhérents de l'association. Merci de nous adresser votre bulletin d'inscription accompagné de 2 chèques distincts : 1 chèque d'adhésion (pour les non-adhérents) et un chèque correspondant au prix du stage.

En cas d'annulation du fait du stagiaire, un remboursement de 50% des frais pédagogiques sera effectué si le désistement a lieu plus de 20 jours avant le début du stage. (Date de l'encaissement des règlements) Passé ce délai, aucun remboursement ne sera dû.

En cas d'annulation du fait de l'association, les sommes versées par le stagiaire seront intégralement remboursées, sans donner droit à une indemnisation supplémentaire.

Je déclare avoir pris connaissance du livret d'accueil/règlement intérieur

Votre inscription sera prise en compte à la réception de votre règlement

Fait le :

à :

Signature

SIRET : 43465613800014

Organisme de formation 76310877131 Référencé Datadock